



Études de communication

langages, information, médiations

11 | 1990

Pratiques d'écriture et champs professionnels

Professions, formations à des professions : les questions de l'écriture

Olivier Chantraine, Pierre Delcambre, Bernard Delforce et Martine Hédoux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/2804>

DOI : 10.4000/edc.2804

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 1990

Pagination : 9-12

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Olivier Chantraine, Pierre Delcambre, Bernard Delforce et Martine Hédoux, « Professions, formations à des professions : les questions de l'écriture », *Études de communication* [En ligne], 11 | 1990, mis en ligne le 18 mai 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/2804> ; DOI : 10.4000/edc.2804

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Professions, formations à des professions : les questions de l'écriture

Olivier Chantraine, Pierre Delcambre, Bernard Delforce et Martine Hédoux

- 1 Le présent numéro du Bulletin du CERTEIC est le premier volet d'un bilan des activités de recherche du sous-groupe du CERTEIC qui, depuis 1987, travaille sur l'écriture et ses enjeux dans le contexte de diverses activités sociales, notamment dans le contexte des pratiques spécifiques de « professions » ou « semi-professions », soit que l'écriture soit l'aspect premier de leur activité - comme c'est le cas des journalistes - soit qu'elle en soit l'une des composantes - pour les travailleurs sociaux, les enseignants, les formateurs d'adultes, les juges et les responsables administratifs, par exemple.
- 2 Il est apparu dans le mouvement de ces recherches que les enjeux pratiques et identitaires de l'écriture dans les pratiques professionnelles pour être décrits utilement devaient l'être en relation avec un aspect essentiel de la genèse de ces écritures, à savoir les types et genres d'écriture pratiqués dans le cadre des formations menant à ces professions.
- 3 Il est apparu aussi que la recherche en information-communication avait à penser sa stratégie d'intervention spécifique dans ces contextes professionnels, semi-professionnels ou de formation. En particulier, il faut analyser, distinguer et combiner les pratiques d'expertise, d'enseignement, d'intervention et d'analyse.
- 4 Un aspect de notre position pratique, dont ce numéro témoigne, est de ne pas séparer la didactique et les sciences de l'information et de la communication. C'est dans cette posture que s'élaborent nos travaux, qui peuvent trouver leurs références dans des champs et des disciplines différentes.

La dynamique de ces travaux doit être mise en relation avec :

- un contexte de recherche en effervescence sur ces objets (le discours professionnel, les écritures professionnelles). En effet, nombre de publications de praticiens ou de chercheurs s'interrogent sur la dimension langagière du travail ;

- la rencontre avec des positionnements qui affectent l'univers pédagogique ;
- la nécessité de nous définir par rapport aux travaux de nos disciplines d'origine et aux questions que ceux-ci suscitent.

- 5 Ainsi, développant des analyses d'écrits professionnels, nous cherchons à dégager le fonctionnement institutionnel, les places et les rôles endossés, les enjeux de signification ; nous cherchons à repérer les compétences réelles mises en jeu.

Depuis trois ans, l'intérêt pour ce type d'objet s'est largement développé. Tant la réflexion issue des professions elles-mêmes, comme en témoigne la publication d'un numéro de la revue *Informations sociales* ¹ en 1987, « Les écrits professionnels », que les travaux de sociologues, linguistes, sociolinguistes... notamment ceux réunis pour le colloque « Travail et pratiques langagières », en avril 1989 à l'initiative du P.I.R.T.T.E.M.

Dans le champ de la sociolinguistique, ces études ne pouvaient que nous amener à nous réinterroger sur le concept de « compétence de communication » ² proposé par D. Hymes, ou d'« intertextualité ».

Enfin, ces analyses nous aidant à creuser notre rupture avec l'enseignement classique des « techniques d'expression », nous amenant à proposer des procédures pédagogiques différentes ³, nous ne pouvions que rencontrer la problématique développée par le rapport Bourdieu-Gros ⁴.

- 6 Nos travaux se rejoignent sur trois points :

a) Une pédagogie de l'écriture professionnelle ne peut ni ne doit isoler l'écriture « sociale » et l'écriture « scolaire ». Notamment parce que l'école est un lieu incontournable de la genèse des écritures, y compris des écritures mises en oeuvre dans la profession.

b) Un travail en formation professionnelle sur l'écriture ne doit pas s'isoler du contexte de la production des écrits réalisés dans le cadre du travail, au risque de ne voir dans l'écriture qu'une mise en forme, une mise en norme, au risque aussi de ne voir dans l'écriture professionnelle que sa dimension économique et sociale (communication interne et externe, marketing). Il est essentiel à nos yeux de prendre en compte la dimension signifiante des écrits. Il y a dans chaque métier des enjeux d'écriture dont il faut rendre compte, notamment dans la formation. Ces enjeux discursifs, de signification, peuvent fort bien produire des enjeux quant aux dispositifs d'écriture, et concerner aussi les modalités d'écriture.

c) Enfin, l'écriture scolaire est elle-même un dispositif institutionnel, où l'institution tient son rôle. Pour les apprenants, la réalité institutionnelle est souvent simple, évidente, violente. " faut relever cette dimension sous peine d'analyser avec la vue courte les « capacités » ou « déficiences » des apprenants. C'est en ce sens que notre travail rencontre certaines hypothèses du rapport Bourdieu-Gros.

- 7 L'organisation générale de ce numéro permettra au lecteur un va-et-vient, dont nous espérons qu'il lui paraîtra stimulant, entre le point de vue métadiscursif, l'intervention sur les pratiques, l'application à la didactique de la recherche en communication et l'écriture opérationnelle des praticiens eux-mêmes.

- 8 **Pierre Delcambre** montre tout d'abord, par une étude historique dans le Nord de la France, la naissance simultanée de l'Éducation Spécialisée et de son type d'écriture spécifique, informé par les énoncés et les prescriptions des figures fondatrices ou tutélaires de ces institutions, magistrats et médecins.

- 9 **Daniel Terral** décrit les pratiques d'écriture au quotidien de l'éducateur contemporain et leurs enjeux dans la définition même de son projet professionnel.

- 10 **Guy Jobert, Christine Revuz, Daniel Mellet d'Huart et Robert Beaudequin** témoignent eux aussi de la solidarité de la naissance d'une pratique d'écriture avec l'apparition d'une semi-profession, les formateurs d'adultes. Leurs textes sont à la fois significatifs du projet socio-politique lié à toute pratique d'écriture dans un espace professionnel, et de la nécessité où se trouvent les praticiens d'inventer, ou de réinventer des modes d'expression spécifiques adaptés, précisément, à ce projet socio-politique ⁵.
- 11 **Bernard Delforce** analyse les relations entre les écrits « scolaires » et les écrits « sociaux », de manière à faire éclater les définitions et cloisonnements spontanés qui empêchent de comprendre de manière opératoire la dialectique qui unit les uns et les autres. Il pose ainsi quelques jalons d'une analyse du « mode d'existence sociale des objets langagiers », et des diverses modalités d'évaluation de leur efficacité.
- 12 **Martine Hedoux** analyse une pratique de formation à l'écriture d'un public en formation professionnelle, paradoxalement identifié comme « de niveau bac+4 » et, simultanément, considéré comme « ne sachant ni lire, ni écrire » : elle montre et décrit les obstacles que constituent pour ces apprenants leur pseudo-savoir sur la langue et leur idéologie linguistique.
- 13 **Olivier Chantraine** montre, à propos du « devoir de psychopédagogie » des Éducateurs Spécialisés, l'utilité de décrire l'exercice d'écriture comme moment de communication entre l'institution qui le définit, le propose, l'évalue et l'étudiant qui s'y emploie, s'y conforme, s'y mesure, dans le contexte des discours praxéologiques d'un secteur professionnel, des idéaux qui le structurent, des contraintes socio-politiques qui l'encadrent.
- 14 Enfin, **Pierre Delcambre** revient, trois ans après, sur le terrain d'une recherche en Information-Communication ⁶, et, par l'interview des acteurs dont celle-ci avait pris l'écriture pour objet, illustre la problématique de l'utilité sociale de ce type de recherche.

NOTES

1. *Informations sociales*, revue éditée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, C.N.A.J., « Les écrits professionnels, n° 7, avril 1987.

2. *Modèles linguistiques*, Université de Lille 3, Tome XI, Fascicule 1, 1989, « Compétence(s) de communication », numéro coordonné par N. Danjou-Flaux et É. Fichez. .

3. Il s'agit là du projet du CERTEIC, tel qu'il peut apparaître depuis décembre 1982 dans notre *Bulletin du CERTEIC* : voir la reprise de nos sommaires en fin de ce numéro.

4. *Principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement*, Commission présidée par Pierre Bourdieu et François Gros, mars 1989. Dans le cadre du colloque de l'Académie du Nord, décembre 1989, nous y avons animé un atelier consacré à « La dissertation dans les formations professionnelles », dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro consacré à ce sujet.

5. Nous remercions tout particulièrement la revue *Éducation Permanente* pour son aimable autorisation de reproduire ces textes issus d'un recueil qu'elle a suscité, publié et mis en circulation dans son réseau de formateurs d'adultes, en particulier de l'A.F.P.A

6. Pierre Delcambre, Olivier Chantraine, *Éducateurs spécialisés et rapports administratifs*, Rapport à la commission des affaires sociales de la C.E.E., Université de Lille 3, I.U.T. B, 1986, ronéo 53 p.

AUTEURS

MARTINE HÉDOUX

CERTEIC/GERICO, Université Charles de Gaulle-Lille III